



INFORMATIONS COMMUNALES

Fermeture estivale de l'administration communale

Durant les vacances scolaires, **soit du lundi 06 juillet 2026 au jeudi 06 août 2026**, les horaires d'ouverture du guichet de l'administration communale seront adaptés comme suit :

- **Lundi : 14 h 00 à 16 h 00**
- **Jeudi : 14 h 00 à 16 h 00**

Le secrétariat communal sera fermé **du lundi 10 août au vendredi 21 août 2026 inclus**.
En cas d'urgence, vous pouvez contacter M. le maire, Michel Vallat, au 079 408 34 07.

L'administration communale reprendra ses horaires habituels à partir **du lundi 24 août 2026**.

Permis de construire

Les demandes de permis de construire seront traitées **jusqu'au lundi 06 juillet 2026**.
Les dossiers déposés après cette date seront pris en charge **à partir du lundi 17 août 2026**.

Déchèterie communale



Pendant les vacances scolaires, la déchèterie communale sera fermée tous les mercredis après-midi, **du 8 juillet 2026 au 12 août 2026 inclus**.

Elle restera ouverte aux horaires habituels tous les samedis matin.

Journée des aîné(e)s de la commune

Comme annoncé lors de la dernière assemblée communale, le Conseil communal, en collaboration avec la Commune ecclésiastique de Haute-Ajoie, a le plaisir d'inviter les aîné(e)s de la commune à partager un dîner.

Mercredi 12 août 2026 à la halle polyvalente de Bure

Afin de faciliter l'organisation, nous vous remercions de bien vouloir vous inscrire jusqu'au **jeudi 6 août 2026** :

- par téléphone : **032 466 52 57**
- par e-mail : secretariat@bure.ch

À la suite de votre inscription, le programme de la journée vous sera envoyé.

Les personnes à mobilité réduite sont invitées à prendre contact avec Mme Olga Guélat au 079 952 18 17. Elle se chargera d'organiser un transport si nécessaire.

Nous nous réjouissons de vous accueillir nombreuses et nombreux pour partager ensemble une agréable journée dans une ambiance chaleureuse et conviviale.



Boîte à livres – quelques règles pour son bon fonctionnement

Merci de ne déposer que des livres propres, complets et en bon état, afin qu'ils puissent profiter à d'autres lecteurs.

Si vous souhaitez donner un grand nombre de livres, merci de prendre contact avec Mme Olga Guélat au 079 952 18 17. Ne laissez pas de sacs ou de cartons à côté de la boîte à livres en attendant qu'ils soient triés. D'avance un grand **MERCI** pour votre civisme et votre contribution à ce bel espace de partage.

Les communes jurassiennes intègrent le Guichet virtuel sécurisé du canton du Jura

Notre commune est fière d'offrir à sa population la possibilité d'effectuer certaines démarches administratives communales en ligne, grâce au **Guichet virtuel cantonal**. À la maison ou en déplacement, ces services sont accessibles en tout temps, depuis un ordinateur, une tablette ou un smartphone.

Dès aujourd'hui, vous pouvez utiliser le Guichet virtuel pour nous demander :

- une **attestation de domicile**,
- une **attestation d'établissement**,
- une **attestation de séjour**

La demande s'effectue entièrement en ligne. Une fois traitée par la commune, l'attestation vous est transmise sous forme électronique (PDF) directement dans votre espace personnel (messagerie du guichet virtuel). Ce nouveau service a été pensé pour vous offrir plus de flexibilité et de confort, sans pour autant réduire l'offre à notre guichet physique ; nous restons bien entendu à votre disposition pour vous accueillir et vous accompagner dans vos démarches, en ligne ou en présentiel.

👉 **Accédez au Guichet virtuel : guichet.jura.ch**

Utilisation responsable de l'eau

En raison de la période de fortes chaleurs et du déficit important de précipitations observé depuis plusieurs semaines, les ressources en eau connaissent une diminution progressive de leur disponibilité.

Nous remercions chacune et chacun de contribuer à cet effort collectif en limitant autant que possible les usages non essentiels, notamment :

- **éviter le remplissage des piscines privées ;**
- **reporter le lavage des véhicules, des terrasses et autres surfaces extérieures ;**
- **renoncer à l'arrosage des pelouses ;**
- **limiter l'arrosage des jardins, arbres et fleurs au strict nécessaire, de préférence en soirée ;**
- **veiller à ne pas laisser couler inutilement l'eau.**

Ces gestes simples permettent de préserver les réserves et d'assurer l'approvisionnement en eau potable pour les besoins essentiels de la population, de l'agriculture, des entreprises et de la défense incendie. La collaboration de chacun est essentielle pour maintenir cette sécurité aussi longtemps que nécessaire.



**Le conseil communal et l'administration
communale de Bure vous souhaitent un bel été.**

